

**Commune de Mauriac (Cantal)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du cinq avril, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 5 avril 2024

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 26

**Présents :**

Edwige ZANCHI  
Jean Jacques VAISSIER  
Jacques SERRAT  
Béatrice CARTAYRADE  
Michel PAPON  
Georges ALBESSARD  
Elisabeth BALADUC  
Gille FRUTIERE  
Sabine RIVET  
Sylvie FENIES  
Bruno DUFAYET  
Guillaume POINAT  
Géraud MAZE  
Cyrille ROLLIN  
Audrey LAFARGE  
Alain DELASSAT  
Andrée BROUSSE  
Gérard VIOLLE

**Etaient représentés :**

Maryse BONNET ayant donné pouvoir à Edwige ZANCHI,  
Geneviève RONGERE ayant donné pouvoir à Béatrice CARTAYRADE,  
Jacqueline BORNE ayant donné pouvoir à Elisabeth BALADUC,  
Jacques KHIAR ayant donné pouvoir à Gille FRUTIERE,  
Claudine HEBRARD ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,  
Julien CHAMBON ayant donné pouvoir à Audrey LAFARGE,  
Stéphanie SERIEIX ayant donné pouvoir à Andrée BROUSSE.  
Samuel LEBEAUX ayant donné pouvoir à Gérard VIOLLE.

**Etait excusée :**

Raymonde THESSANDIER

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2024-04-11 / 16	Subventions : règlement d'attribution
-----------------	---------------------------------------

Madame le Maire propose à l'assemblée d'approuver le principe d'un règlement d'attribution des subventions municipales attribuées aux associations.

Le Conseil Municipal,  
 Sur proposition de Madame le Maire,  
 Après en avoir délibéré avec une abstention (Cyrille ROLLIN), cinq voix contre [Alain DELASSAT, André BROUSSE (pouvoir de Stéphanie SERIEIX), Gérard VIOLLE (pouvoir de Samuel LEBEAUX)] et 20 voix pour,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	20	1	5

**APPROUVE** le principe d'un règlement d'attribution des subventions municipales.

**DECIDE** de constituer une commission spéciale chargée de rédiger un projet de règlement d'attribution des subventions et composée des membres suivants :

Béatrice CARTAYRADE,  
 Maryse BONNET,  
 Michel PAPON,  
 Elisabeth BALADUC,  
 Guillaume POINAT,  
 Sylvie FENIES,  
 Bruno DUFAYET,  
 Geneviève RONGERE,  
 Géraud MAZE,  
 Julien CHAMBON.

**Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus**

**Au registre sont les signatures**

**A Mauriac, le 11 avril 2024**

Le Maire.

Edwige ZANCHI



La Secrétaire de séance.

Audrey LAFARGE

Date de publication sur le site internet [www.mauriac.fr](http://www.mauriac.fr) :

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
Reçu en préfecture le 18/04/2024
Publié le 19/04/2024
ID : 015-211501200-20240411-DELB20240411_16-DE

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ou par courrier adressé 6, Cours Sablon, 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1